

Informations de base	
2018/0436(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Garantir une connectivité de base du transport routier de marchandises eu égard au retrait du Royaume-Uni de l'Union Modification 2019/0179(COD) Subject 3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises 3.20.15.04 Coopération et accords de transport routier Zone géographique Royaume-Uni	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2018/0436(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification 2019/0179(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 61 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 091-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	TRAN/8/15270